



1er réseau associatif au service des personnes pour l'amélioration de l'habitat

« Ce sont surtout des considérations humaines qui devront guider les décisions que le PACT doit appliquer dans le domaine technique. Il faut rendre la vie moins ingrate et moins dure aux occupants présents et futurs des logements vétustes, insalubres ou mal équipés. »
1951 – Création du Mouvement PACT

Les PACT :

- Un réseau professionnel composé de 145 associations, reconnu d'intérêt général et inscrit dans l'économie sociale et solidaire.
- Un projet social tourné vers les personnes et les familles, notamment les plus fragiles.
- Un partenariat étroit avec l'Etat, les collectivités territoriales, les partenaires institutionnels et les réseaux associatifs.

Contact :

Estelle DUBREUIL
e.dubreuil@pact-habitat.org
01 42 81 97 80

Plus d'infos sur
www.pact-habitat.org
Et aussi
www.adalogis.fr

Accidents de la vie courante : Inciter à adapter son logement dès 60 ans

2/3 des chutes en 2006 frappent des personnes de 75 ans et plus.
Et les ¾ des décès suite à une chute vise cette catégorie de population !

Face à ces chiffres d'accidents de la vie courante, mis en exergue par l'Institut de veille sanitaire* sur les années 2000-2006, les PACT s'inquiètent du fait que, le vieillissement démographique aidant, ce phénomène ira en s'amplifiant, si rien n'est fait.

Inciter les personnes à aménager leur logement, et ce dès l'âge de 60 ans, participe au respect d'un droit fondamental personnel - la dignité - qui doit se vivre au quotidien dans un habitat sain et sécurisé. Un logement, rendu dangereux par manque d'entretien, qui n'est pas adapté à la perte d'autonomie entraînera inévitablement une chute ou l'exclusion du domicile. Les risques de ruptures sociales sont alors nombreux : la chute, (éventuellement la rechute), on le sait, est génératrice de peur et d'isolement, de confinement, d'exclusion, voir de déracinement (placement en maison de retraite non voulu par exemple).

Les PACT, laboratoires d'idées et bâtisseurs de solidarités pour l'Habitat, apportent des solutions personnalisées, qui visent toutes à maintenir l'autonomie et l'indépendance de la personne, en adaptant l'habitat, en apportant le confort d'usage nécessaire et en luttant contre l'insalubrité des logements.

Ils proposent également aux collectivités de s'intégrer dans leur programme Vill-et-âges, pour rendre accessible voie urbaine et équipements publics à tous.

Rappelons que le problème est aussi social : nombreuses sont les personnes âgées et celles en situation de handicap, ne disposant pas des ressources nécessaires pour procéder à un aménagement et à une mise aux normes de leur logement.

Les PACT se préoccupent de ces personnes-ci.

*Source : Bulletin épidémiologique hebdomadaire de l'InVS n°8, mars 2010

Oui, ça change la vie !

- 85,4 % des personnes aidées par le PACT estiment avoir gagné en autonomie.
- 92,3 % des personnes sont satisfaites et très satisfaites de l'intervention.
- Le principal obstacle entraînant un abandon de la démarche est la longueur des délais et les lourdeurs administratives.

Source : enquête de satisfaction du PACT Seine-et-Marne 2010.